

Juillet 2024 > juillet 2026

DEUX ANS D'ACTION

ÉDITION SPÉCIALE

BILAN



Alain IRIART
Député suppléant
Président de la Communauté
d'agglomération Pays basque

Agir, toujours

Dans un contexte politique souvent marqué par l'incertitude, j'ai fait le choix de l'engagement et de l'action.

Ces deux premières années de mandat ont été consacrées à défendre notre territoire, relayer vos attentes et faire avancer les dossiers essentiels : services publics, accès aux soins, mobilités, pouvoir d'achat, transition écologique.

Ma priorité demeure la même : rester à l'écoute, être présente sur le terrain et agir concrètement pour répondre à vos besoins et vos attentes.

SOMMAIRE

- 1. ÉDITORIAL**
- 2. FRISE TEMPORELLE DE L'ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE**
- 3. FICHE D'IDENTITÉ PARLEMENTAIRE**
- 4. 2024 - 2026 EN INFOGRAPHIE**
- 5. MES QUESTIONS ÉCRITES AU GOUVERNEMENT**
- 6. QUELQUES VOTES MARQUANTS**
- 7. DOSSIER : MES GRANDS COMBATS PARLEMENTAIRES**
 - a. Justice et État de droit
 - b. Protection de l'enfance et des publics vulnérables
 - c. Santé mentale et santé publique
 - d. Défense du territoire basque
- 8. CO-CONSTRUIRE AVEC VOUS**
- 9. DEUX ANNÉES AU PLUS PRÈS DE VOUS**
- 10. DEUX ANNÉES EN IMAGES**





Un seul mot d'ordre : agir

Deux années se sont écoulées depuis le début de ce mandat. Deux années intenses, parfois difficiles, dans un contexte politique inédit, marqué par l'instabilité gouvernementale et des périodes où l'action de l'État a été ralentie. Pourtant, une conviction n'a jamais quitté mon engagement : nous n'avons pas le droit à l'immobilisme.

Mon mot d'ordre a toujours été clair : agir.

Agir pour défendre notre territoire, porter la voix de ses habitants et obtenir des avancées concrètes, malgré les blocages et les incertitudes nationales. Agir en restant présente sur le terrain, à l'écoute des élus locaux, des associations, des entreprises et de tous ceux qui font vivre notre circonscription.

Durant ces deux années, j'ai choisi de ne jamais céder au découragement. Quand le débat politique s'enlisait, j'ai continué à travailler. Quand les institutions traversaient des périodes de tension, j'ai poursuivi mon engagement pour faire avancer les dossiers essentiels : la défense de l'État de droit et des services publics, l'accès aux soins, les mobilités, le pouvoir d'achat, la transition écologique ou encore le soutien à nos communes.

Être députée, ce n'est pas commenter l'actualité depuis Paris ; c'est être utile. C'est faire le lien entre les réalités du terrain et les décisions nationales. C'est porter des propositions, interpeller le Gouvernement, construire des compromis lorsque cela est possible et ne jamais renoncer à défendre les intérêts de nos concitoyens.

Ces deux premières années de mandat démontrent qu'il est possible d'obtenir des résultats même dans un contexte politique complexe. Elles confirment surtout ma manière de concevoir l'engagement public : avec constance, proximité et détermination.

Parce que vous attendez de vos élus qu'ils travaillent et qu'ils agissent, je continuerai à porter ce même cap.

L'agenda parlementaire est dense, partagé entre les nombreux rendez-vous avec les administrés à ma permanence bayonnaise, les visites de lieux, les événements que j'organise dans ma circonscription et ceux auxquels je suis invitée ainsi que le calendrier législatif qui nécessite ma présence à l'Assemblée nationale.

Voici quelques-uns des temps forts de ces deux dernières années.

7 juillet 2024

Élection et début de mandat

20 juillet 2024

Élection au Bureau de la Commission des lois en qualité de secrétaire

Octobre 2024

Dépôt des premières questions écrites au Gouvernement concernant les enjeux locaux (logement, services publics, justice).



17 juillet 2024

Installation à l'Assemblée nationale avec les députés socialistes basques.



Août 2024

Ouverture de la permanence parlementaire.



Novembre 2024

Premières interventions en séance publique (État de droit et protection des libertés publiques).

Mars 2025

Dépôt de la proposition de résolution européenne relative à la coopération européenne contre la cyberpédocriminalité (n°1775).

Décembre 2024

Participation aux travaux budgétaires

Janvier 2025

Début des travaux parlementaires sur la lutte contre la cybercriminalité.

5 décembre 2024

1er atelier législatif citoyen sur la fin de vie



27 mars 2025

Atelier législatif citoyen : « Demain, tous fous ? Crise silencieuse, réponses urgentes ».



Avril 2025

Dépôt de la proposition de loi renforçant le cadre pénal pour la répression de la cyberpédocriminalité et la protection des mineurs (n°2654).





29 mai 2025

Ciné - débat : « Bétharram et après : comment faire évoluer la loi ? ».

18 juillet 2025

1ère visite de la maison d'arrêt de Bayonne avec Peio Dufau : alerte sur la surpopulation carcérale et les conditions de détention indignes.

Octobre 2025

Dépôt d'amendements dans le cadre de l'examen des textes relatifs à la justice et à la sécurité numérique.



Juin à août 2025

Présence aux fêtes locales et soutien aux initiatives culturelles et associatives.



30 juillet 2025

Organisation d'une rencontre avec les Maires de la 5ème circonscription.

7 novembre 2025

Ciné débat : « Petits écrans, grands dangers : protéger les jeunes ».



12 janvier 2026

Échanges avec le ministre de l'Éducation nationale sur l'avenir de l'Euskara, aux côtés de la Présidente de l'Office public de la langue basque (OPLB) et mes collègues parlementaires.



22 mai 2026

Participation aux 60 ans du Planning familial de Bayonne.



Juin et juillet 2026

Poursuite des travaux comme vice-présidente de la commission spéciale sur la protection de l'enfance et intervention à l'Assemblée nationale afin de mieux prévenir les violences faites aux mineurs et renforcer les dispositifs.



7 avril 2026

Organisation d'un colloque sur les monnaies locales.



5 juin 2026

Ciné-débat : « Violences sexuelles et sexistes : briser le silence, protéger les victimes » au cinéma Monciné.



7 juillet 2026

Présentation à l'Assemblée nationale du rapport de la commission d'enquête indépendante sur Bétharram. Le même jour, en séance, défense d'une justice criminelle exigeante, respectueuse des droits des victimes et des libertés fondamentales, lors de l'adoption du projet de loi sur la justice criminelle et le respect des victimes.

COLETTE CAPDEVIELLE



Groupe : Socialistes et Apparentés.

Commission principale : Commission des lois.

Fonction : Secrétaire de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Commission secondaire : Commission des affaires européennes.



MAIS AUSSI :

- Vice-Présidente de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la protection des enfants.
- Membre de la Commission d'enquête relative aux conséquences des accords du Touquet sur l'action publique et le respect des libertés et droits fondamentaux des personnes migrantes.
- Membre de la Mission d'information visant à sortir la France du piège du narcotrafic.
- Membre du groupe d'amitié France-Sénégal.
- Vice-Présidente du groupe d'étude « Langues et cultures régionales ».
- Membre du groupe d'étude « VIH et Sida »

Parcours professionnel :

Avocate de formation, spécialisée dans la défense des droits et des citoyens.

Domaines d'engagement :

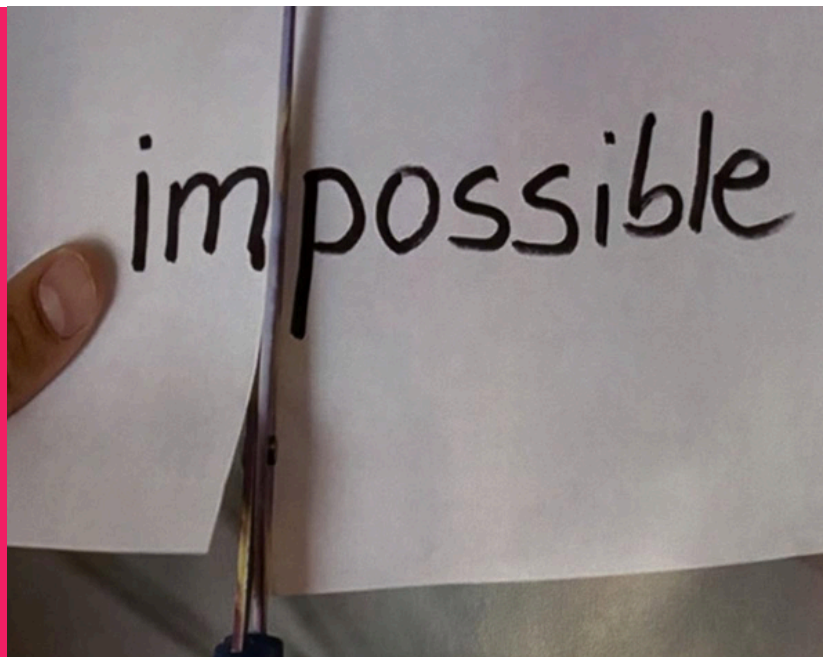
Justice, égalité femmes-hommes, droits fondamentaux, démocratie et accès au service public.

Valeurs clés :

Proximité, écoute, solidarité et défense de l'intérêt général.

Vision :

Construire une société plus équitable, inclusive et protectrice.



INFOGRAPHIE

Depuis mon élection au scrutin législatif de juin-juillet 2024, je travaille sans relâche -accompagnée par mon équipe parlementaire- afin de faire évoluer la loi vers davantage de justice et d'égalité, un meilleur accès aux droits fondamentaux et au service public, et plus de démocratie.

Retour sur deux années de mandat, en quelques chiffres clés.



1
**PROPOSITION
DE LOI DÉPOSÉE**

Proposition de loi renforçant
le cadre pénal pour la répression
de la cyberpédocriminalité
et la protection des mineurs,

n° 2654



1
**PROPOSITION DE
RÉSOLUTION EUROPÉENNE
VOTÉE**

Proposition de résolution,
relative à la coopération européenne
dans la lutte contre la cyberpédocriminalité
pour la défense des droits des enfants
à l'ère numérique,

n° 1775



187

**PROPOSITIONS DE LOI
COSIGNÉES**



> 500

**AMENDEMENTS
> DONT JE SUIS
PREMIÈRE SIGNATAIRE**



3

**RAPPORTS
PARLEMENTAIRES
RÉDIGÉS**



RAPPORTEURE DE

2

TEXTES LÉGISLATIFS



Purge des nullités



Renouvellement des
titres de séjour



**+ DE 100
PRISES DE PAROLE
DANS L'HÉMICYCLE
ET EN COMMISSION**



Interventions en séance
publique pour défendre
des textes, interpellier
le Gouvernement et porter
les combats du mandat.



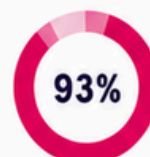
**130
DOSSIERS
INDIVIDUELS**

Accompagnement
et soutien de citoyens
et d'acteurs locaux
dans leurs démarches
et leurs projets.



93%

**DE PARTICIPATION
AUX VOTES SOLENNELS**



MES QUESTIONS ÉCRITES AU GOUVERNEMENT

Toujours à l'écoute des préoccupations exprimées par les citoyens et divers acteurs locaux, ces deux dernières années j'ai posé de nombreuses questions écrites au Gouvernement portant principalement sur la santé mentale, l'accès aux droits, la justice sociale, d'inclusion et la transition écologique. En voici quelques-unes :



SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS

QEG n° 5256 – « Prise en charge des frais de transport en ambulance bariatrique »

J'alerte le Gouvernement sur les inégalités d'accès aux soins subies par les personnes en situation d'obésité ou de handicap, contraintes de supporter des restes à charge très élevés pour leurs transports médicalisés.

QEG n° 8140 – « Nécessaire formation aux spécificités de la maladie à corps de Lewy »

En attirant l'attention du Gouvernement sur cette pathologie encore insuffisamment connue, j'appelle à un meilleur diagnostic et une prise en charge plus adaptée des patients et de leurs proches.

QEG n° 10776 – « Intégration des psychothérapeutes dans le dispositif Mon soutien psy »

Cette question s'inscrit dans mon engagement en faveur de la santé mentale et vise à élargir l'offre de soins psychiques remboursés face à l'augmentation des besoins de la population.



ÉDUCATION, JEUNESSE ET INCLUSION

QEG n°3472 – « Création d'une indemnité de fonction pour les assistants d'éducation »

J'appelle à une meilleure reconnaissance de ces personnels devenus essentiels au fonctionnement quotidien des établissements scolaires.

QEG n° 8019 – « Saturation du nombre de places disponibles à l'examen du permis de conduire »

En dénonçant l'allongement des délais d'examen, je rappelle que l'accès au permis de conduire demeure un facteur majeur d'insertion professionnelle et sociale, particulièrement dans les territoires ruraux.

QEG n°10088 – « Non-subrogation des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) »

Cette intervention souligne les conséquences concrètes de la pénurie d'AESH sur l'effectivité de l'école inclusive et l'égalité des chances.



AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET RURALITÉS

QEG n°3890- « Moratoire sur l'élevage intensif »

J'interroge le Gouvernement sur les perspectives d'évolution du modèle d'élevage face aux attentes croissantes en matière de bien-être animal.

QEG n°6186- « Continuité budgétaire et calendrier du Pacte en faveur de la haie »

Cette question met en avant la nécessité de préserver les haies bocagères, essentielles pour la biodiversité, la gestion de l'eau et l'adaptation au changement climatique.

QEG n°6372- « Maintien du crédit d'impôt bio »

Je défends la sécurisation des soutiens publics à la filière biologique, estimant qu'ils conditionnent la réussite de la transition agroécologique.

MES QUESTIONS ÉCRITES AU GOUVERNEMENT



JUSTICE, INSTITUTIONS ET SÉCURITÉ

QEG n°3709 – « Commission de conciliation Pays basque »

Je demande la création d'une commission départementale de conciliation dédiée au Pays basque afin de faciliter l'accès des locataires à la médiation.

QEG n°4221 – « Enquête sur le suicide survenu à la maison d'arrêt de Pau »

Je demande des explications sur les dispositifs de prévention du risque suicidaire en détention et sur les conditions carcérales.

QEG n°7673 – « Recrudescence des violences à l'encontre des avocats »

Il est important de protéger les auxiliaires de justice et la préservation des conditions d'exercice de l'État de droit.

QEG n° 9620 : « Surpopulation dangereuse à la maison d'arrêt de Bayonne »

J'alerte sur des conditions de détention devenues critiques à la maison d'arrêt de Bayonne, où une surpopulation record met en danger tant les personnes détenues que les personnels pénitentiaires.



SOLIDARITÉS, SOCIÉTÉ ET DROITS

QEG n°3997– « Sous-titres pour les sourds et malentendants (OCAP) dans les cinémas français »

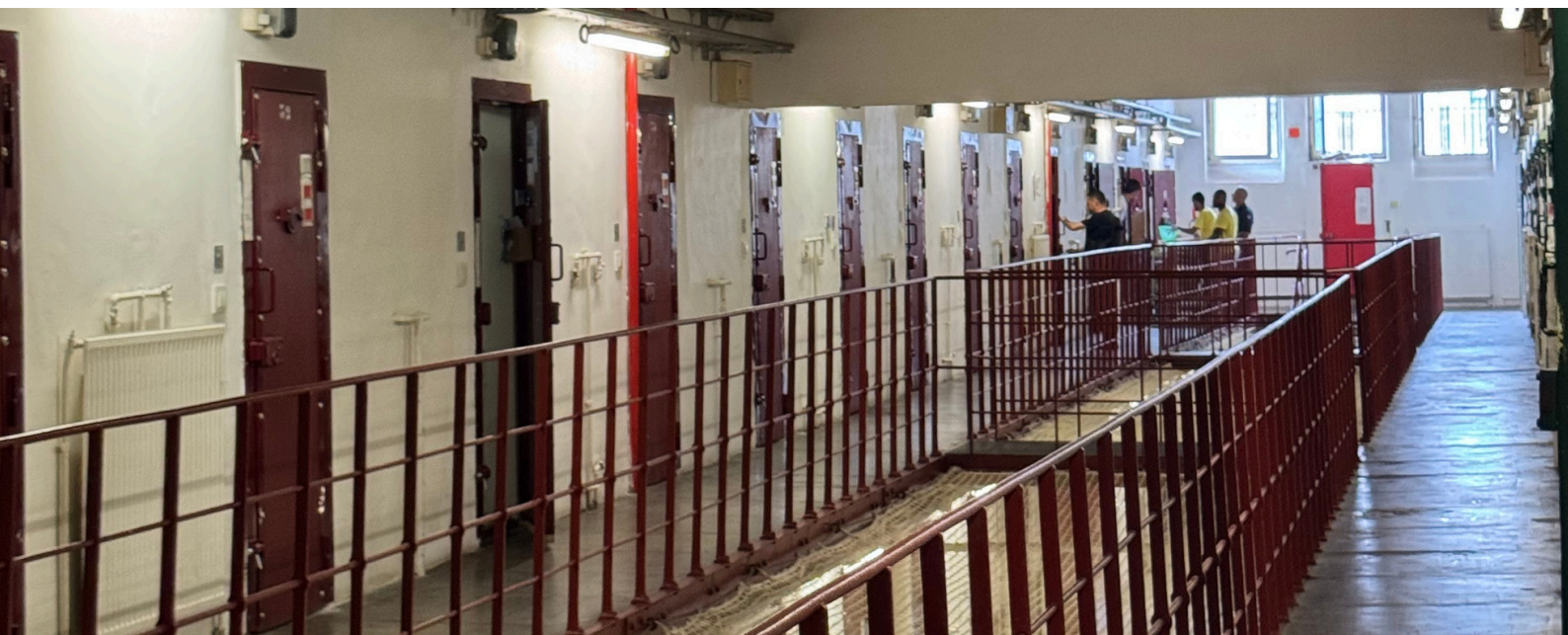
Par cette intervention, je défends un accès effectif à la culture pour tous et l'amélioration de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

QEG n° 13607 – « Inscription de la loi intégrale n° 2169 à l'ordre du jour »

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, j'ai demandé une accélération de l'agenda législatif en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

QEG n° 14138 – « Cumul de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) et de la pension de retraite »

Cette question vise à sécuriser les ressources des personnes en situation de handicap au moment du passage à la retraite et à prévenir les ruptures de droits.



VOTES MARQUANTS

 J'AI VOTÉ POUR	 J'AI VOTÉ CONTRE
 LA LOI « FIN DE VIE » Pour le droit à choisir sa fin de vie dans la dignité et l'accompagnement.	 PROJET DE LOI RELATIF À LA JUSTICE CRIMINELLE ET AU RESPECT DES VICTIMES Un texte déséquilibré qui affaiblit les droits de la défense.
 LE DROIT DE CHAQUE ENFANT À DISPOSER D'UN AVOCAT Parce que chaque enfant doit être défendu et ses droits protégés.	 LE PROJET DE LOI RIPOST Un projet liberticide qui porte atteinte à nos libertés fondamentales.
 L'AUTONOMIE DE LA CORSE Pour une Corse libre de choisir son avenir, dans la République.	 LA LOI DUPLOMB RÉINTRODUISANT DES PESTICIDES INTERDITS Contre un retour en arrière inacceptable pour notre santé, nos agriculteurs et la biodiversité.
 RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE DES TITRES DE SÉJOUR DE LONGUE DURÉE Plus de stabilité et de dignité pour les personnes étrangères qui vivent et travaillent ici durablement.	 LA LOI YADAN Un texte injuste et inutile qui crée des ruptures d'égalité entre les territoires.
 AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DU CANCER DU SEIN Mieux dépister, mieux soigner, mieux accompagner.	 LE DÉMANTÈLEMENT DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC Contre la casse d'un service public essentiel à la démocratie, à l'information et à la culture pour tous.
 LA LOI CONTRE LE NARCOTRAFFIC Pour frapper fort les réseaux et protéger nos territoires et notre jeunesse.	 LE TRAVAIL LE 1^{ER} MAI Parce que le 1^{er} mai est une journée de lutte, de solidarité et de repos pour toutes et tous.
 L'INTERDICTION DES PFAS Pour protéger notre santé, nos enfants et notre environnement des polluants éternels.	
 LA LOI CONTRE LES DÉSERTS MEDICAUX Pour garantir à toutes et tous un accès réel et équitable aux soins.	



Mes combats parlementaires : protéger, réparer, construire

2024 - 2026. Ces deux premières années de mandat ont renforcé une conviction profonde : une société juste se mesure à sa capacité à protéger les plus vulnérables, à garantir les droits fondamentaux et à préparer l'avenir de ses territoires.

À l'Assemblée nationale, j'ai défendu avec constance l'État de droit, une justice accessible et humaine, ainsi que les libertés publiques.

J'ai également porté des combats essentiels en faveur de la protection de l'enfance, de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, d'un meilleur accompagnement des personnes les plus fragiles, ou encore d'un accès à la santé égal pour tous,

Enfin, je me suis pleinement engagée pour défendre le Pays basque : accès au logement, maintien des services publics, soutien à l'euskara, à l'emploi local et aux initiatives qui font la richesse et la vitalité de notre territoire.

Ces combats, aussi différents soient-ils, répondent à une même ambition : bâtir une société plus juste, plus solidaire et plus protectrice.

Protéger, réparer, construire. Tel est le sens de mon engagement et le cap que je continuerai à tenir au service de mes administrés.



Dans chaque partie de ce dossier, aux côtés de ce pictogramme, retrouvez quelques-unes de mes actions parlementaires (amendements, propositions de lois, votes, événements organisés, visites...) qui illustrent mes prises de positions et les valeurs portées durant ces deux premières années de mandat.

JUSTICE ET ÉTAT DE DROIT



La coercition ne permet pas de répondre aux situations de crise. Il est temps de se donner les moyens de la prévention.

Défendre l'État de droit face aux dérives sécuritaires

J'ai mené toute ma carrière en tant qu'avocate. C'est certainement pour cela que j'ai à cœur de défendre les libertés publiques, de donner toute sa place au contradictoire, et d'assurer l'accès à la justice comme la protection des enfants et des plus vulnérables. Défendre l'État de droit, c'est refuser de choisir entre sécurité et libertés. Durant ces deux années, je me suis opposée aux remises en cause du rôle du juge, défendu le droit du sol, alerté contre les régimes d'exception en matière pénale, soutenu le rôle du Conseil constitutionnel et exercé un contrôle exigeant sur les politiques de justice et de sécurité.



- Opposition au rétablissement des peines planchers souhaité par le RN.
- Alerte sur le risque de recul de l'État de droit dans la lutte contre le narcotrafic.
- Amendement pour renforcer l'aide juridictionnelle.

Protection des mineurs face à la justice

Un enfant placé, ou bien maltraité et en danger doit disposer des mêmes garanties procédurales qu'un adulte justiciable.

Une nécessité d'autant plus mise en exergue par les dysfonctionnements actuels de l'aide à l'enfance. Je défends une justice des mineurs fondée sur l'éducation, la prévention de la récidive et l'accompagnement, plutôt qu'une logique exclusivement punitive. Je demande aussi à ce que des moyens supplémentaires soient mis au service de la protection de l'enfance.



- Alerte sur la situation de la justice des mineurs et de la protection de l'enfance, dénonçant le manque de magistrats, d'éducateurs et de places d'accueil.
- Amendement afin de permettre l'assistance systématique par avocat des mineurs.
- Question écrite n° 16710 : politique relative à la justice des mineurs

JUSTICE ET ÉTAT DE DROIT

Surpopulation carcérale :

situation critique à la
Maison d'arrêt de
Bayonne



L'emprisonnement ne doit pas être une réponse automatique à toutes les situations et davantage de moyens doivent être mis en oeuvre pour travailler à la prévention.

Face à cette nécessité, le cas de la Maison d'arrêt de Bayonne est criant de vérité sur la logique carcérale en France. En effet, l'établissement - comme d'autres en France - connaît une surpopulation carcérale majeure avec un taux d'occupation de plus de 225%. Conséquences : promiscuité, détérioration de la santé mentale des détenus, travail dégradé pour les personnes et même plusieurs tentatives de suicide par des détenus.



- Deux visites surprise à la Maison d'arrêt de Bayonne : le 18 juillet 2025 et le 10 avril 2026.
- Question écrite n° 9620 : Surpopulation dangereuse à la maison d'arrêt de Bayonne ([à lire ici](#))
- Lettres à l'administration pénitentiaire
- Visite du Centre pénitentiaire de Vendin le Vieil le 4 septembre 2025.



Maintien de l'accès aux droits pour les étrangers

Ces dernières années, en lien notamment avec certains pans de la loi immigration, les personnes de nationalité étrangère ont vu se complexifier les conditions de vie en France et dans notre circonscription : augmentation des OQTF, délais à rallonge pour le renouvellement des titres de séjour, conditions de rétention indignes au sein des Centre de Rétention Administrative (CRA), entre autres.

Il est essentiel de maintenir l'accès aux droits et de protéger les étrangers qui vivent et travaillent en France, y compris les personnes retenues dans les CRA, particulièrement vulnérables.



- En juin 2025, visite surprise au CRA d'Hendaye afin de constater les conditions de rétention.
- Contacts réguliers avec la CIMADE afin de soutenir certaines situations.
- Soutien à Marie-Thérèse GOMIS, parfaitement insérée à Bayonne et pourtant sous le coup d'une OQTF.
- Rapporteuse de la Proposition de loi visant à garantir un renouvellement automatique des titres de séjour de longue durée n° 1799.





**FOCUS
SUR**

Renouvellement automatique des titres de séjour :

Une réforme pragmatique et de bon sens pour mettre un terme à une injustice criante

En France aujourd'hui, seul 1 % des demandes de renouvellement des titres de séjour longue durée est refusé. Les 99 % de visas reconduits contribuent quant à eux à surcharger les services préfectoraux.

Notre administration fabrique des sans-papiers

Pourquoi ? Car la procédure requise est longue, les documents demandés toujours plus nombreux, et que le personnel préfectoral doit traiter ces nombreux dossiers. Résultats ? Des délais de traitement à rallonge (de 2 mois pour les très chanceux à plus de 10 mois voire un an pour les nombreux autres) et des citoyens qui se retrouvent sans autorisation valide de séjour sur le territoire, en ruptures de droits, et qui parfois perdent leur emploi ou ont même peur de sortir dans la rue. Depuis 2024, consécutivement au déploiement progressif de la plateforme en ligne de l'ANEF (Administration Numérique pour les étrangers en France), **les délais de traitement pour les renouvellements ont augmenté de 25%.**

Notre administration doit être en capacité d'assumer les procédures qu'elle a, elle-même, mises en place !

Pourtant, comme vous et moi, ces citoyens pleinement intégrés à notre société travaillent en France parfois depuis plusieurs décennies, paient leurs impôts, cotisent, contribuent aux savoir-faire voire à l'excellence du pays, et ont bel et bien installé leur vie en France où leurs enfants sont nés. Il est inadmissible que l'incapacité de notre administration à traiter les procédures qu'elle a elle-même mises en place entraîne des mois d'insécurité et même des pertes d'emploi faute de papier. Mettre un terme à cette injustice, c'est tout le sens de la proposition de loi portée par Fatiha KELOUA HACHI.



Pour une automatisation du renouvellement

Ce texte de simplification administrative, dont j'ai été la rapporteure, est empreint de bon sens et de pragmatisme. Il vise à rendre automatique le renouvellement des cartes de séjour pluriannuelles et des cartes de résident.

En clair, cela signifie qu'après simple déclaration en ligne, les titres de séjour concernés seraient automatiquement renouvelés par l'administration sauf si cette dernière a des raisons juridiques de s'y opposer. Ainsi, contrairement à ce qu'indiquent certains détracteurs (essentiellement situés à droite et à l'extrême droite de l'échiquier politique), les dispositions de cette proposition de loi n'ôtent en rien la capacité de l'administration à rejeter le renouvellement d'un titre de séjour. Elles permettraient de désengorger les services préfectoraux dédiés aux étrangers et de mettre un terme à ces démarches coûteuses pour tous, créatrices de précarité et dignes d'un parcours du combattant.

Adoptée en Commission des lois le 3 décembre, en séance publique le 11 décembre 2025 et transmis au Sénat le lendemain, la proposition de loi doit désormais être mise à l'ordre du jour de la chambre haute.

2,8 M

c'est le nombre d'étrangers en France à qui s'adresse [cette proposition de loi.](#)

PROTECTION DE L'ENFANCE ET DES PUBLICS VULNÉRABLES

L'égalité ne peut exister tant que persistent les violences sexistes et sexuelles.



Violences sexuelles et sexistes contre les enfants et les femmes

L'actualité n'a malheureusement eu de cesse de le rappeler : les Violences Sexuelles et Sexistes -VSS- sont des violences systémiques.

Ainsi, les faits de VSS ne doivent plus être traités par des réponses ponctuelles mais par un encadrement d'ensemble à l'endroit de toute la société française.

Par mon action parlementaire, j'ai travaillé et travaille toujours sans relâche afin de faire de la lutte contre les VSS un véritable combat pour l'égalité de tous les citoyens, de mieux accompagner les victimes dans le parcours judiciaire, d'adapter la réponse de la justice, de mieux porter la voix des acteurs de terrain, de lutter contre le manque de moyens structurels dans les associations et aussi d'œuvrer pour un financement pluriannuel des structures, préalable indispensable face au manque chronique de moyens.



- Amendement adopté n°CL7 de janvier 2025 visant à rappeler que le législateur doit avoir à cœur de défendre toutes les victimes de violences sexuelles et sexistes.
- Proposition de résolution relative à la coopération européenne dans la lutte contre la cyberpédocriminalité pour la défense des droits des enfants à l'ère numérique n° 1775.
- Cosignataire de la proposition de loi visant à lutter de manière intégrale contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des femmes et des enfants.
- Proposition de loi renforçant le cadre pénal pour la répression de la cyberpédocriminalité et la protection des mineurs n°2654.
- Ciné-débat autour du film "Une sur deux" tiré du récit *Je suis une sur deux* de Giulia Foïs.
- Colloque de présentation du rapport de la Commission d'enquête indépendante de l'IFJD (Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie - Louis Joinet) sur les violences sexuelles et physiques commises à Notre-Dame-de-Bétharram.

PROTECTION DE L'ENFANCE ET DES PUBLICS VULNÉRABLES

Pour le libre choix de la fin de vie

Face aux situations de souffrance irréversible, la République doit permettre à chacun d'être accompagné avec humanité et de pouvoir exercer un choix éclairé sur sa propre fin de vie.

C'est pourquoi, au nom de l'autonomie et de la dignité de chacun, il était depuis longtemps essentiel que nous proposions la possibilité d'une aide active à mourir dans certains cas strictement encadrés par la loi.

Il est également nécessaire de renforcer les soins palliatifs et de respecter les directives anticipées. Ainsi, je défends une approche globale reposant sur trois exigences :

- garantir un accompagnement digne des personnes atteintes de maladies graves et incurables ;
 - renforcer l'accès aux soins palliatifs sur l'ensemble du territoire ;
 - respecter la liberté de conscience des patients comme des professionnels de santé.
- Position favorable au texte adopté par l'Assemblée nationale en lecture définitive le 15 juillet 2026 sur la proposition de loi relative à la fin de vie.



Crédit photo : Assemblée nationale



- Organisation d'un atelier législatif citoyen sur le libre choix de la fin de vie, à Anglet en décembre 2024.
- Vote contre l'amendement n°1330 qui modifiait des équilibres du texte.

Renforcement de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

Je défends une justice capable de protéger et de reconstruire. Il est essentiel de renforcer les moyens de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), de soutenir les professionnels de terrain et de garantir une prise en charge éducative des jeunes les plus fragiles. Prévenir la récidive commence par donner aux enfants et aux adolescents les moyens de retrouver un avenir.



- Projet de loi de finances 2025 – Amendement n° II-CL577 visant à renforcer les crédits de la Protection judiciaire de la jeunesse.
- Visite du centre éducatif fermé d'Hendaye en mai 2025.



FOCUS SUR

Deux textes pour la protection de l'enfance

Ces deux premières années de mon mandat parlementaire ont été placées sous le thème de la protection de l'enfance et de la lutte contre la pédocriminalité. À l'ère du numérique, les violences sexuelles commises contre les mineurs ont profondément changé de nature : elles se déploient désormais dans le cyberspace, à une vitesse et une échelle inédites. **La protection de l'enfance doit demeurer une priorité absolue pour notre République, et notre législation doit s'adapter à ces mutations.**

L'enfance marchandée

Début 2026, l'enquête judiciaire visant les locaux parisiens du réseau social X, ou encore les investigations concernant la commercialisation de poupées sexuelles à apparence enfantine par plusieurs grandes plateformes internationales, témoignent d'une réalité inquiétante : les technologies numériques sont aujourd'hui détournées pour cibler, exploiter et marchander l'enfance. Les chiffres sont criants : en 2024, le centre américain NCMEC a recensé plus de 32 millions de signalements dans le monde, tandis qu'en France, l'OFMIN a reçu 180 000 signalements en 2025, soit une moyenne de 493 par jour. Si la pédocriminalité en ligne n'a ni âge ni profil socio-culturel ou professionnel, elle a en revanche un genre : dans 90 % des cas, l'auteur des faits est un homme.

Face à cette criminalité en mutation permanente - anonymisation, sextorsion, livestreaming, hypertrucages ou encore création d'images par intelligence artificielle - il est nécessaire de renforcer notre droit pénal afin de mieux réprimer la cyberpédocriminalité.

CYBERPÉDOCRIMINALITÉ

493

C'est le nombre moyen de signalements réalisés chaque jour en France.



Une proposition de loi

C'est dans ce contexte que j'ai déposé, en avril 2026, une proposition de loi visant à adapter notre législation aux réalités technologiques contemporaines. Le texte crée une infraction autonome sanctionnant la création, la modification ou la diffusion de contenus pédocriminels, y compris lorsqu'ils sont générés par intelligence artificielle. Il modernise nos moyens d'enquête, renforce le suivi des personnes condamnées afin de prévenir les infractions transfrontalières, et engage la responsabilité pénale des administrateurs de groupes en ligne qui faciliteraient la diffusion de tels contenus. Un travail de plaidoyer est engagé pour inscrire la proposition de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Élargir la focale au niveau européen

Cette proposition de loi s'inscrit dans une initiative de long terme, qui dépasse le seul cadre national. Fin 2025, j'avais déjà déposé une proposition de résolution européenne sur la coopération contre la cyberpédocriminalité, adoptée à l'unanimité. Car Internet ignore les frontières : la réponse doit être collective, à l'échelle nationale comme européenne.

J'ai d'ailleurs co-rédigé une tribune parue dans Le Monde le 4 juin dernier, afin d'alerter sur la nécessaire adaptation de nos moyens judiciaires et légaux face à la mutation de la cyberpédocriminalité. Alors même que près d'un enfant de moins de 13 ans sur deux est désormais présent sur les réseaux sociaux, l'heure est à l'action.



COMMISSION D'ENQUÊTE INDÉPENDANTE BÉTHARRAM : UNE EXIGENCE, CELLE DE MIEUX PROTÉGER LES ENFANTS



En ce mois de juillet 2026, j'organisais à l'Assemblée nationale un colloque consacré à la présentation du rapport de la Commission d'enquête indépendante de l'IFJD (Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie - Louis Joinet) sur les violences sexuelles et physiques commises à Notre-Dame-de-Bétharram.

Jean-Pierre Massias, président de la Commission et de l'Institut Louis Joinet, la directrice Magalie Besse, ainsi que l'ensemble des membres de la Commission, du comité d'éthique et des équipes de l'IFJD nous ont fait l'honneur de présenter leur travail d'une grande qualité, conduit avec rigueur et humanité.

Du nécessaire renforcement de la protection des enfants

Ce colloque était le prolongement du travail engagé depuis plusieurs mois pour faire toute la lumière sur les faits et contribuer à renforcer durablement la protection des enfants.

Il intervenait à un moment particulièrement important, alors que l'Assemblée nationale examinait le projet de loi relatif à la protection de l'enfance.

Deux commissions d'enquête, un seul et même objectif

Les conclusions de ce rapport trouvent un écho direct dans nos débats : elles nous rappellent l'impérieuse nécessité de mieux prévenir les violences, de renforcer les dispositifs de signalement, d'améliorer les contrôles et de garantir une véritable prise en charge des victimes.

Elles insistent également sur l'importance de la transparence et de la responsabilité au sein des institutions accueillant des mineurs.

Les travaux de la Commission indépendante sont pleinement complémentaires de ceux de la commission d'enquête parlementaire sur les modalités du contrôle par l'État et de la prévention des violences dans les établissements scolaires.

Là où la commission d'enquête parlementaire avait permis d'identifier les défaillances des pouvoirs publics et de formuler des propositions pour faire évoluer notre cadre législatif, le rapport de l'IFJD apporte une analyse approfondie des mécanismes institutionnels ayant permis ces violences, tout en plaçant les victimes au cœur de sa démarche. Ces deux démarches convergent vers une même exigence fondamentale : mieux protéger les enfants.

SANTÉ MENTALE ET PUBLIQUE



L'égalité, valeur fondamentale de notre République, ne peut être pleinement réalisée tant que l'accès aux soins demeure inégal.

La santé mentale : une urgence notamment chez les jeunes

Longtemps reléguée au second plan, la santé mentale s'impose aujourd'hui comme l'un des grands défis de santé publique de notre époque. Elle est, depuis 2025, Grande cause nationale. Anxiété, dépression, troubles psychiques, souffrance au travail, isolement des personnes âgées, mal-être des plus jeunes : les fragilités psychologiques touchent désormais toutes les générations et tous les territoires. Je crois qu'outre la déstigmatisation des problématiques de santé mentale, l'heure est aujourd'hui à l'action et au pragmatisme.



- Mars 2025 : organisation d'un atelier législatif sur la santé mentale avec des spécialistes.
- Nombreuses QEG notamment pour : créer un ordre national des psychologues, rendre éligible au CPF la formation « premiers secours en santé mentale ou encore intégrer les psychothérapeutes dans le dispositif Mon soutien psy.
- Signature en octobre 2025 du manifeste de la Maison perchée, association qui soutient les jeunes adultes souffrant de troubles psychiques.

Désertification médicale : vers des dispositifs anti-déserts médicaux

La pénurie de certains praticiens, généralistes ou spécialistes, concerne l'ensemble du territoire français. Le Pays basque aussi, notamment dans les terres, est concerné.

Certaines spécialités sont particulièrement en tension comme l'ophtalmologie, la dermatologie, la gynécologie, la psychiatrie ou encore la pédiatrie. Afin de garantir un égal accès aux soins à tous, je milite pour une régulation plus forte de l'installation des médecins.



- Débats budgétaires sur le PLFSS 2025 : défense de positions en faveur d'un renforcement des moyens de l'hôpital public et d'une réduction des inégalités territoriales d'accès aux soins.
- Soutien aux maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et aux Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).
- QEG relative à la dégradation de l'accès à la gynécologie médicale sur le territoire.
- Soutien aux pharmaciens d'officines sur la question des génériques.

Hôpital public et tensions hospitalières

Le Centre hospitalier de la Côte basque connaît de fortes tensions : des contraintes budgétaires croissantes, mais également une saturation des urgences, des difficultés de recrutement, entre autres.

Des difficultés corrélées à la grande attractivité du territoire qui génère une forte croissance démographique couplée à un important afflux de touristes. Les équipes font face à une augmentation constante de l'activité. Il est nécessaire de restructurer les urgences, de doter l'hôpital de dispositifs innovants et de renforcer globalement l'offre de soins.



- Echanges avec les soignants et les syndicats autour de la situation des agents.
- Soutien afin d'éviter la fermeture du Centre de santé sexuelle.
- Lettres au Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.
- Soutien au Centre de cardiologie de Bayonne afin d'expérimenter le TAVI.



Vieillesse de la population : un mot d'ordre, la dignité

Le vieillissement de la population constitue l'un des grands défis de notre société. D'ici 2030, près d'un Français sur trois aura plus de 60 ans, ce qui impose de repenser l'accompagnement de la perte d'autonomie, le soutien aux aidants et les conditions d'accueil de nos aînés. Face à ces enjeux, je suis pleinement mobilisée pour défendre une prise en charge digne et humaine du grand âge. Je dénonce les dérives liées à la marchandisation du vieillissement et refuse que la recherche de rentabilité se fasse au détriment de la qualité de vie des résidents et des conditions de travail des personnels. Je défends une politique du grand âge centrée sur la dignité et pour ce faire il doit y avoir davantage de contrôles, de sanctions contre les établissements défaillants. Il est temps d'écrire une véritable loi sur le grand âge fondée sur la solidarité nationale et le respect de la dignité des personnes.



- Question orale n°651 du 17 mars 2026 : « Marchandisation du grand âge »
- Interpellation de la ministre de la Santé en écho aux dysfonctionnements de l'EHPAD Les Hortensias à Urt : où en est la grande loi sur le grand âge annoncée depuis plusieurs années.
- Visite de la Maison partagée Gurekin à Urt.





FOCUS SUR



Hygiène défaillante, consommables périmés, manque de matériel médical, personnels en souffrance... La fermeture de l'Ehpad privé Les Hortensias à Urt, en janvier 2026, a agi comme un électrochoc au Pays basque. **Mais cette affaire dépasse le simple dysfonctionnement local : elle révèle les dérives d'un modèle où la prise en charge de la dépendance est de plus en plus soumise à des logiques de rentabilité.**

Une société qui vieillit, un défi majeur

La France compte aujourd'hui près de 15 millions de personnes âgées de plus de 65 ans, soit plus d'un habitant sur cinq. D'ici 2030, selon l'INSEE, les plus de 75 ans représenteront quant à eux plus de 12% de la population.

Cette transition démographique pose une question centrale : **comment accompagner dignement le vieillissement sans transformer la dépendance en marché ?**

Le secteur des Ehpad représente près de 600 000 places en France, dont une part importante est gérée par des groupes privés commerciaux. Depuis plusieurs années, associations, familles et professionnels alertent sur les effets de la financiarisation du secteur : réduction des effectifs, compression des coûts et dégradation des conditions de prise en charge.

L'affaire Orpea, révélée en 2022, avait déjà mis en lumière des pratiques de recherche excessive de rentabilité. Depuis, plusieurs établissements privés ont fait l'objet de signalements ou de sanctions administratives, nourrissant un débat national sur la gouvernance du grand âge.

Marchandisation du grand âge : remettre l'humain au cœur de l'accompagnement

Il y a urgence à mieux protéger les résidents

À Urt, face aux dysfonctionnements persistants, l'Agence régionale de santé et le Département ont décidé la fermeture définitive de l'établissement. Cette décision, si elle était nécessaire, a également constitué un traumatisme humain. Résidents déracinés, familles inquiètes, salariés confrontés à l'incertitude : la fermeture a rappelé combien les personnes âgées dépendantes demeurent particulièrement vulnérables lorsque les établissements connaissent des difficultés structurelles.



« La dignité n'est pas une variable d'ajustement »

Très impliquée sur ce dossier, j'ai multiplié les interventions parlementaires. En mars 2026 notamment, par le biais d'une question orale au Gouvernement, j'ai appelé à :

- un renforcement des contrôles de l'État ;
- davantage de transparence financière des groupes privés ;
- une meilleure protection des résidents et des personnels ;
- une réflexion nationale sur le modèle de financement de la dépendance.

Le vieillissement doit être considéré comme un enjeu de solidarité nationale et non comme un simple secteur économique. **Quelle est la place accordée aux aînés dans notre société ?**

Dans une France vieillissante, la question n'est plus seulement de créer des places supplémentaires, mais de définir collectivement le modèle de société que nous souhaitons construire. La dignité n'est pas une variable d'ajustement.

Lire la question orale

L'identité n'est pas un folklore ; elle est un enracinement, une ouverture, un patrimoine vivant et une promesse de développement.



Crise du logement et pression immobilière

La pression immobilière au Pays basque est devenue un enjeu majeur ces dernières années. L'attractivité du territoire, la hausse du tourisme et des meublés touristiques, ainsi que le développement des résidences secondaires ont entraîné une forte augmentation des prix de l'immobilier et des difficultés pour se loger.

Face à cette problématique, il est urgent de mettre en place des mesures visant à favoriser l'accès au logement pour les résidents permanents et à mieux encadrer le marché immobilier : construction de logements sociaux, encadrement des loyers, régulation des meublés de tourisme, lutte contre la spéculation immobilière.



- Soutien à l'expérimentation d'encadrement des loyers entrée en vigueur fin 2024.
- Question écrite au gouvernement demandant la création ou la délocalisation d'une commission départementale de conciliation.
- Intervention en janvier 2026 pour dénoncer les discriminations pratiquées par des agences immobilières envers certains candidats locataires.

Langue basque et identité

La langue et l'identité locale ne sont pas un folklore mais bien un patrimoine vivant, un bien commun. Tout comme pour le gascon, j'apporte mon soutien aux initiatives qui reconnaissent le bilinguisme et protègent l'euskara, dans un contexte où l'identité locale porte en elle des enjeux de développement forts. Il me semble essentiel de former davantage d'enseignants et ainsi de généraliser l'offre en euskara.



- Cosignature d'amendements visant à augmenter la participation financière de l'État à l'Office Public de la Langue Basque (OPLB).
- En avril 2025 puis janvier 2026, rencontres au ministère de l'Éducation nationale pour défendre le développement de l'enseignement bilingue et immersif en basque.





Monnaie locale : outil de dynamisation du territoire

Dans un contexte de recherche de modèles économiques plus résilients, de relocalisation des échanges et de transition écologique, les monnaies locales complémentaires s'imposent progressivement comme des outils de dynamisation des territoires.

Ainsi, je défends le déploiement de ces dispositifs comme des leviers de développement local. Je pense que l'Eusko, première monnaie locale d'Europe, contribue à la transition écologique, à la consommation responsable et au renforcement de l'ancrage territorial de l'économie basque.



- En novembre 2025, adoption en Commission des finances d'un amendement au PLF instaurant une nouvelle ligne budgétaire dédiée à la « politique d'accompagnement et de développement des monnaies locales complémentaires ».
- Organisation d'un colloque sur les monnaies locales, tenu à Paris en avril 2026.

Services publics, économie et emploi

Le maintien des services publics est une condition essentielle à la cohésion territoriale. Écoles, santé, transports ou encore services de proximité participent directement à l'attractivité de notre territoire et au dynamisme de l'économie locale.

Face aux défis de l'emploi, je pense qu'il est indispensable de soutenir les collectivités, les entreprises, les artisans et les acteurs associatifs. Je défends une action publique ambitieuse, garante de l'égalité entre les citoyens et d'un développement équilibré de notre territoire.



- Travaux au sein de la Commission des lois portant sur le financement des collectivités et des services publics de proximité.



- Août 2025 : inauguration d'une Maison de santé et de services à Guiche.
- Soutien constant aux associations locales.
- Soutien à la Mission locale Pays basque pour le maintien de leur budget.
- Colonnes ouvertes à la Mission locale Pays basque au sein de ma lettre d'information.



FOCUS SUR

Faire vivre l'euskara et soutenir l'Eusko pour défendre l'identité du Pays basque



Être députée du Pays basque, c'est porter la voix d'un territoire à l'identité forte, façonnée par son histoire, sa langue et sa culture. C'est pourquoi la défense de la langue basque et le soutien à l'Eusko occupent une place si importante dans mon engagement. **Pour moi, ces combats ne sont pas seulement culturels ou économiques, ils parlent de transmission, d'autonomie et d'avenir.**

L'euskara est une richesse pour la République

Lorsque le Président de la République avait déclaré en 2025 que les langues régionales étaient un « instrument de division de la nation », j'ai ressenti une profonde indignation.

L'euskara mais aussi toutes les langues régionales ne divisent pas, elles rassemblent. Elles racontent notre histoire, font vivre notre culture et créent du lien. J'avais donc interpellé le Gouvernement à l'Assemblée nationale afin de rappeler que les langues régionales sont une richesse pour notre pays et demander que la France respecte enfin ses engagements européens en faveur de leur protection.

Cet engagement, je le porte aussi dans mon travail parlementaire. En tant que vice-présidente du groupe d'études Langues et cultures régionales, je travaille en collaboration avec de nombreux collègues députés ainsi que l'Office Public de la Langue Basque (OPLB). Nous avons pu échanger à de nombreuses reprises avec le ministère de l'Éducation nationale afin d'obtenir des avancées concrètes : reconnaissance de l'enseignement en langue régionale, place de l'euskara dans les examens, formation des enseignants... Voir aujourd'hui près d'un élève sur

trois du premier degré apprendre en euskara au Pays basque est une immense fierté.

L'Eusko, un levier pour une économie locale forte

Cette volonté de faire vivre notre territoire passe aussi par l'économie. C'est pourquoi je me suis également fortement engagée en faveur du développement de l'Eusko. Bien plus qu'une monnaie locale, l'Eusko est un outil au service du territoire. Il encourage les habitants à consommer localement, soutient les entreprises et les associations engagées et favorise des circuits économiques plus courts.

Afin de mettre en lumière la capacité des monnaies locales à accompagner les transitions économiques et écologiques, j'ai organisé à l'Assemblée nationale le colloque « Quand la monnaie fait territoire ».

Une même ambition pour le Pays basque

Je suis convaincue que l'euskara et l'Eusko incarnent une même ambition, celle d'un Pays basque qui affirme son identité et construit son avenir. La langue et la monnaie locale sont des biens qui renforcent notre proximité dans les territoires. Ces deux engagements ont une même vision, celle d'un territoire qui fait le choix de la solidarité et de la transmission afin de conserver son identité. C'est cette ambition que je continuerai à défendre à l'Assemblée nationale.

EN CHIFFRES

- 18.500 élèves en enseignement bilingue au Pays basque.
- 5 millions d'Eusko en circulation et un volume de transactions de 6,8 millions en 2025.

ATTENTATS DU GAL :

Une nécessaire exigence de vérité, de justice et de mémoire



Aux côtés de mes collègues députés du Pays basque, Peio DUFAU et Iñaki ECHANIZ, nous avons organisé, en octobre 2025, à l'Assemblée nationale une soirée consacrée aux attentats du GAL.

Une ambition : contribuer à l'établissement de la vérité

Cette initiative permettait pour la première fois de faire de cette question l'objet d'échanges et de réflexions au cœur des institutions françaises. L'objectif était clair : contribuer à l'établissement de la vérité.

Les actions du GAL (Groupes antiterroristes de libération) ont profondément impacté le Pays Basque.

Les attentats et les violences causées durant cette période ont laissé des blessures durables pour les victimes, leurs familles et le territoire basque. Aujourd'hui pourtant, de nombreuses zones d'ombre demeurent quant à ces événements, notamment sur les responsabilités de l'État.

Un documentaire projeté et de nombreux échanges

La projection du documentaire de Sylvie Garat, « GAL : au nom de la raison d'État », a constitué un moment important de cette soirée.

Elle a été suivie d'échanges autour des témoignages du juge d'instruction de l'époque, Christophe Seys, et de Txetx Etcheverry, témoin direct de l'attentat de l'hôtel Monbar.

Première pierre d'un travail d'enquête

À la suite de ces échanges, Jean-Pierre Massias, président de l'IFJD, a accepté de conduire une enquête indépendante.

Cette décision constitue une avancée majeure, car elle permettra de rassembler les éléments ainsi que les témoignages et de permettre une meilleure compréhension des événements.

Dans le même temps, un groupe de liaison parlementaire chargé d'accompagner et de suivre les travaux de cette enquête a été lancé.

Cette initiative permettra de maintenir un dialogue constant entre les chercheurs, les représentants des victimes, les élus et les institutions, afin que ce travail puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Rechercher la vérité pour reconnaître toutes les victimes

Faire la lumière sur les attentats du GAL est le moyen d'imposer une exigence de vérité, de justice et de mémoire.

C'est une condition indispensable pour reconnaître toutes les victimes, comprendre les responsabilités éventuelles de l'État français dans ces événements et transmettre aux générations futures une histoire fondée sur les faits.

Je continuerai à soutenir toutes les démarches permettant de faire progresser la vérité, d'accompagner les victimes dans leur quête de reconnaissance et de veiller à ce que cette page de notre histoire soit enfin pleinement éclairée.

CO-CONSTRUIRE AVEC VOUS

Pour une politique construite au plus près du terrain



Depuis le début de mon mandat de députée, j'ai fait le choix d'une méthode fondée sur le travail, la rigueur et l'écoute.

Être parlementaire, ce n'est pas rechercher la mise en scène ou l'exposition médiatique permanente : c'est prendre le temps de comprendre les sujets, d'étudier les textes, d'échanger avec les personnes concernées et de construire des réponses utiles.

Je suis ce que certains pourraient appeler une députée de dossiers. Je privilégie le faire et le savoir-faire au faire savoir. Je traite l'information avant de penser à la communication.

C'est certainement moins dans l'air du temps, mais c'est une méthode, ma méthode.

Je privilégie l'expertise, la préparation et l'action concrète plutôt que les prises de position rapides ou les effets d'annonce.

Dans un contexte politique où le débat public est parfois marqué par la simplification et la surenchère, je défends une approche exigeante de la fonction parlementaire : argumenter, proposer, amender, contrôler l'action du Gouvernement et faire avancer les solutions.

Mon territoire, Bayonne et l'ensemble de ma circonscription, est au cœur de mon engagement. Chaque déplacement, chaque rencontre, chaque échange en permanence parlementaire nourrit mon travail à l'Assemblée nationale. Les réalités locales sont le point de départ de mon action législative.

Je crois profondément à une politique construite au plus près du terrain. C'est pourquoi je m'attache à créer des passerelles constantes entre les préoccupations exprimées par les habitants, les acteurs locaux et les décisions prises au niveau national. Les positions que je porte sont le fruit d'un travail collectif, nourri par les expertises de terrain et par la volonté de trouver des réponses équilibrées et efficaces.

Être députée, c'est représenter, mais aussi relier. C'est défendre les intérêts de son territoire tout en participant aux grands choix qui engagent notre pays.

Avec détermination et pragmatisme, je continuerai avec la même exigence : être utile, être présente et faire progresser des solutions concrètes au service de toutes et tous.



FOCUS SUR La jeunesse

Faire découvrir nos institutions aux jeunes de la circonscription



Depuis le début de mon mandat, j'ai souhaité raconter mon quotidien et mes responsabilités de députée aux jeunes de la circonscription.

La citoyenneté se construit dès le plus jeune âge

Je suis convaincue que la citoyenneté se construit dès le plus jeune âge, c'est pourquoi j'ai tenu à créer des moments d'échanges avec les élèves de la circonscription, aussi bien à Paris qu'au sein des établissements scolaires.

En deux ans de mandat, j'ai eu le plaisir d'ouvrir les portes de l'Assemblée nationale à plusieurs groupes d'élèves.

La visite du Palais Bourbon leur a permis de mieux comprendre le rôle d'une députée, le fonctionnement du Parlement et de l'élaboration de la loi.

Au-delà de la visite, ces rencontres sont surtout l'occasion de répondre à leurs nombreuses questions et d'échanger librement sur l'organisation de la République.

Des rencontres au sein des établissements

Il me semble également tout aussi important d'aller à la rencontre de cette même jeunesse. Je me suis dès lors rendue dans plusieurs écoles, collèges et lycées de la circonscription afin d'intervenir directement dans les classes.

À chaque rencontre, j'ai eu le plaisir d'échanger avec des élèves curieux et désireux de comprendre les missions du Parlement.

Ces échanges sont toujours un moment agréable et particulièrement enrichissant où de nombreux sujets tels que l'engagement politique, la démocratie ou encore l'actualité sont abordés.

Rencontrer ces groupes d'élèves relève d'une conviction profonde : nos institutions ne doivent jamais paraître inaccessibles.

Elles appartiennent à tous, et il est de la responsabilité d'une députée de construire une proximité entre l'Assemblée et les territoires, en particulier auprès des plus jeunes. Discuter avec les jeunes permet de former de futurs citoyens capables de comprendre les débats publics et désireux de s'engager à leur tour.



DEUX ANS SUR LE TERRAIN

Depuis le début de mon mandat, j'ai fait de la proximité une priorité. À travers ma permanence parlementaire, mes déplacements dans les communes et mes rencontres avec les acteurs locaux, je reste à l'écoute des réalités du territoire. Avec mon équipe, j'accompagne des dossiers collectifs portés par les habitants, les élus, les associations et les acteurs économiques, tout en apportant un soutien concret aux situations individuelles nécessitant un relais auprès des services de l'État. Voici quelques temps forts, vécus et partagés en circonscription.



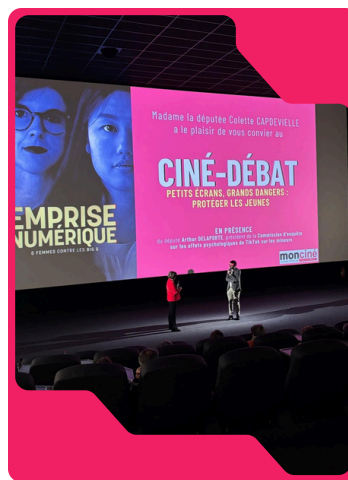
16 octobre 2024

J'étais au Centre Hospitalier de la Côte Basque pour apporter mon soutien aux personnels soignants et participer au conseil de surveillance, afin de défendre les conditions de travail et l'accès à une santé publique de qualité.



18 juillet 2025

Avec le député Peio Dufau, j'ai visité la Maison d'arrêt de Bayonne dans le cadre de notre droit de contrôle parlementaire. Une occasion d'alerter sur la surpopulation carcérale et les difficultés rencontrées par les personnels.



7 novembre 2025

Aux côtés du député Arthur Delaporte, j'ai animé un ciné-débat que j'organisais à Anglet consacré à l'impact des réseaux sociaux sur les jeunes et à la nécessité d'adapter notre législation aux enjeux du numérique.



8 mai 2026

Hommage rendu aux combattants et résistants de la Seconde Guerre mondiale. Un devoir de mémoire essentiel pour transmettre aux générations futures les valeurs de vigilance, de paix et d'humanité.



12 juin 2026

Rassemblement devant le lycée Bernat Etxepare de Bayonne en soutien aux élèves demandant la possibilité de composer leurs épreuves en euskara et une meilleure reconnaissance des langues régionales dans l'enseignement.



10 juillet 2026

Aux côtés de Peio Dufau lors du baptême républicain organisé à Boucau en soutien à Marie-Thérèse Gomis. Un moment de solidarité et de défense des valeurs d'accueil, de justice et de dignité portées par notre République.

EN IMAGES



Avec mes collègues députés basques socialistes Peio DUFAU et Iñaki ECHANIZ nous avons collaboré sur de nombreux sujets durant ces deux années.



Rencontre et soutien aux agriculteurs qui manifestaient devant l'Assemblée nationale le 13 janvier 2026.



À la rencontre de l'équipe soignante de Cam de Prats, Pôle psychiatrique du Centre hospitalier de la Côte basque.



9 février 2026 : inauguration du centre de santé communautaire « ZUP santé » après 1 an de combat.



Signature du manifeste de la Maison perchée, une association qui soutient les jeunes adultes souffrant de troubles psychiques.



Rencontre avec l'équipe et visite des locaux de CEVA Logistics à Mouguerre, acteur majeur du transport et de la logistique.

EN IMAGES



26 novembre 2025 :
Inauguration du musée Bonnat-Helleu, 14 ans après sa fermeture.



Échange avec le rapporteur spécial de l'ONU Bernard Duhaime sur la justice et les droits humains.



Marche des fiertés du 13 juin 2026 à Biarritz.



Au plus près des associations, cœur battant de nos communes. Ici au Forum des associations de Boucau.



Cérémonie de la Sainte-Barbe à la caserne des pompiers d'Anglet et remise de médailles d'honneur.



Visite des locaux de NOBATEK à Anglet qui accompagne les acteurs du bâtiment dans les défis de la transition énergétique.

EN IMAGES



Inauguration de la nouvelle médiathèque de Saint-Pierre d'Irube nommée Lizaga.



Visite de la Maison des Adolescents Adoenia à Bayonne et découverte du dispositif RESOLAB qui sensibilise les jeunes aux usages numériques responsables.



Voyage parlementaire au Kenya autour des politiques de santé.



À Varsovie, dans le cadre d'un voyage interparlementaire sur les défis de la sécurité sanitaire en Europe, j'ai représenté la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale.



Repas et rencontre de l'équipe du restaurant solidaire Kokot Nomad à Anglet.



5 juin 2026 : Ciné-débat autour du film « Une sur deux » en présence de Giulia Foïs.



POUR ME CONTACTER

 facebook.com/colette.capdevielle

 x.com/c_capdevielle

 instagram.com/capdeviellecolette



**Inscrivez-vous en ligne
pour recevoir la lettre
mensuelle de la
députée.**

Permanence de Bayonne (sur rendez-vous)

7, chemin de la Marouette
Espace Toki Lana
(4ème étage)
64100 Bayonne
colette.capdevielle@assemblee-nationale.fr
06.84.46.36.33

À l'Assemblée nationale

Colette Capdevielle
126, rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

www.colette-capdevielle.fr

